



Chaire en fiscalité et en finances publiques

Bulletin de veille

10 janvier 2017

QUÉBEC/CANADA

BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET

C. Malanik, « [Le coût fiscal de l'indexation de l'Allocation canadienne pour enfants](#) », 14 décembre 2016, 14 p.

En 2026-2027, le coût fiscal net de l'indexation de l'Allocation canadienne pour enfants à compter de 2020 atteindra près de 6 milliards

Lorsqu'elle a été présentée dans le budget de 2016, et comme il était prévu dans le projet de loi C-15 (Loi no 1 d'exécution du budget de 2016), l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) ne faisait l'objet d'aucune indexation. Le DPB, dans ses estimations présentées dans l'Analyse financière des prestations fédérales pour enfants, a montré que les dépenses totales relatives à l'ACE diminueraient de façon constante au fil du temps si celle-ci n'était pas indexée, puisque moins de familles seraient admissibles et que les versements de l'ACE diminueraient à mesure que les revenus augmenteraient. En octobre 2016, on a proposé, dans le projet de loi C-29, Loi no 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 22 mars 2016 et mettant en œuvre d'autres mesures, que l'Allocation canadienne pour enfants soit indexée à compter de 2020. Tant

les prestations de base que les seuils de revenu seraient indexés en fonction de l'indice des prix à la consommation (IPC). Le député Gérard Deltell a demandé au DPB d'estimer le coût de l'indexation de l'Allocation canadienne pour enfants. Nous fournissons, dans le présent rapport, une mise à jour de l'Analyse financière des prestations fédérales pour enfants et estimons le coût de l'indexation comme si la première année d'indexation était 2020.

Selon le DPB, une ACE indexée augmentera de façon constante au fil du temps. Cela contraste avec la diminution prévue si l'ACE continuait de ne pas être indexée en fonction de l'indice des prix à la consommation (IPC).

CENTRE CANADIEN DE POLITIQUES ALTERNATIVES (CCPA)

H. Mackenzie, « [Throwing Money at the Problem: 10 Years of Executive Compensation](#) », Janvier 2017, 28 p.

Avant l'heure du dîner, le premier jour ouvrable de l'année, les 100 chefs d'entreprise avec les plus hauts revenus auront gagné autant que le travailleur canadien moyen pendant toute l'année

Over the past 10 years, compensation for Canada's 100 highest paid CEOs has proven to be resilient in nature, weathering all kinds of economic

storms, and continually breaking new highs. Total compensation for Canada's 100 highest paid CEOs in 2015 hit a historic high, registering at \$9.5 million—193 times the average industrial wage in Canada. Although public outrage over exorbitantly high CEO pay continues unabated, especially since the Great Recession of 2008-09, CEO pay in Canada takes a licking but keeps on ticking. Like clockwork, Canada's highest paid CEOs consistently earn what it takes a Canadian working full-time, yearround to make within the first working day of every new year. This year is no different: Canada's 100 highest paid CEOs on the TSX index earn the average Canadian wage by 11:47 a.m. on January 3. The average of the top 100 CEOs made \$9.5 million in 2015. In sharp contrast, a Canadian working 52 weeks at the average weekly earnings rate for 2015 of \$952.11 would have earned \$49,510.

The gap is even bigger when you compare CEO pay to minimum wage earners pay: the 100 highest paid CEOs would match the Canadian weighted average 2016 minimum wage—\$11.18 per hour or \$23,256 annually—by just after 2:00 p.m. January 2. A review of CEO compensation in Canada over time shows that the average earnings of Canada's corporate top 100 increased by 178% between 1998 and 2015. And there seems to be no end to the great heights to which executive pay will soar. Public outrage over the CEO pay gap hasn't curbed corporate boards' enthusiasm for lining the bank accounts of their executives. "Say on pay" votes were supposed to deliver cautionary messages about pay, but those votes are simply advisory and boards are free to ignore them, and usually do.

CHAIRE EN FISCALITÉ ET EN FINANCES PUBLIQUES (CFFP)

A. Lareau, « [L'Ombudsman des contribuables du Canada : une institution à repenser en profondeur](#) », Décembre 2016, 59 p.

L'institution doit faire l'objet d'une révision majeure et doit tendre vers une autonomie et une indépendance plus marquée de l'Ombudsman

En 2007, dans la foulée de l'adoption des mesures visant à accroître la responsabilisation, la transparence et la surveillance des activités gouvernementales à la suite du scandale des commandites dénoncé sous le régime libéral, le gouvernement conservateur alors nouvellement en fonction, dirigé par le Premier ministre Harper, a annoncé la création de deux nouvelles institutions au Canada qui semblaient prometteuses: la Charte des droits du contribuable et l'Ombudsman des contribuables. L'idée d'offrir aux contribuables canadiens un mécanisme de protection des droits contre les décisions abusives rendues par les autorités fiscales n'était pas nouvelle, ayant été évoquée dans le passé à quelques reprises, mais sans succès. Selon les ministres qui en ont alors fait l'annonce en 2007, « ces initiatives visaient à accroître la responsabilité de l'Agence du revenu du Canada envers les Canadiens. » Dans le communiqué de presse, la ministre du Revenu indiquait que cette charte permettrait que les contribuables soient servis selon des normes de qualité élevées « à défaut de quoi ils pourront s'adresser à l'ombudsman des contribuables ». On y précisait aussi que le Bureau de l'ombudsman devait être indépendant de l'Agence du revenu du Canada et que « les contribuables qui ne sont pas satisfaits d'une mesure ou d'une réponse de l'ARC pourront demander à l'ombudsman d'entreprendre un examen indépendant de leur dossier. » En somme, le message véhiculé était que l'ombudsman, ce personnage qui « aide à résoudre les plaintes le plus efficacement possible en poursuivant ce qui est juste » devenait le meilleur ami et collaborateur du contribuable insatisfait du traitement qui lui était réservé par l'Agence du revenu. Autrement dit, cette nouvelle institution devait constituer un jalon important permettant de rebâtir la confiance entre les contribuables et l'État. Près de dix années se sont maintenant écoulées depuis la nomination du premier ombudsman. Les contribuables sont-ils maintenant mieux équipés pour affronter cette « machine fiscale » tellement complexe? Le degré de confiance envers les autorités fiscales a-t-il gravi quelques échelons ?

CHAIRE EN FISCALITÉ ET EN FINANCES PUBLIQUES (CFFP)

L. Godbout et S. St-Cerny, « [Charge fiscale nette 2015 : résultats et classement en ajoutant des ménages à plus hauts revenus](#) », Décembre 2016, 23 p.

Dans les situations familiales avec des revenus élevés, le Québec a presque toujours une charge fiscale nette supérieure à la moyenne de l'OCDE

Dans la mise en contexte de notre dernière étude sur la charge fiscale nette portant sur l'année 2014, l'analyse confirmait encore une fois que le Québec fait généralement bonne figure dans les comparaisons internationales. Les meilleurs résultats du Québec concernent surtout les plus bas revenus et les situations familiales avec enfants. Pour faire ces comparaisons, l'analyse s'appuie sur la publication de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) intitulée Les impôts sur les salaires. Or, l'OCDE a publié en mai son édition 2016 (avec les résultats par pays pour l'année 2015). Une des limites de l'analyse qu'il est possible de faire avec cette publication de l'OCDE découle du fait que les situations étudiées visent seulement des ménages dans des situations de revenus à des niveaux moyens bas. Par exemple, en 2015, le revenu maximum analysé pour une famille canadienne avec enfants est de 84 965 \$. Or, au Canada en 2014, le revenu médian de marché des familles économiques de deux personnes ou plus (avec ou sans enfants) était de 76 400 \$ (pour les couples avec des enfants, le revenu de marché médian était quant à lui de 98 600 \$). Pour aller au-delà des résultats habituellement présentés, l'OCDE a accepté de calculer, à la demande de la Chaire, les taux de charge fiscale nette pour des situations de revenus plus élevés, allant au-delà de 350 000 \$ au Canada. L'objectif de la présente étude est de voir où se situe le Québec en matière de charge fiscale nette lorsqu'on le classe parmi les pays de l'OCDE, pour les situations habituelles présentées par l'OCDE et pour les mêmes situations familiales avec des revenus plus élevés.

CHAIRE EN FISCALITÉ ET EN FINANCES PUBLIQUES (CFFP)

L. Godbout et S. St-Cerny, « Charge fiscale nette 2015 : effets des modifications fédérales dans le classement du Québec et de l'Ontario », Décembre 2016, 18 p.

Pour les familles québécoises avec enfants (couple ou monoparentale), les modifications fédérales entraînent des

diminutions significatives des taux de charge fiscale nette

Le cahier de recherche Charge fiscale nette 2015 : Résultats et classement pour des ménages à plus hauts revenus a confirmé encore une fois pour l'année 2015 que le Québec se classe avec des taux plus faibles si on le classe parmi les pays de l'OCDE quand les revenus sont faibles et en présence d'enfants. Par contre, pour les 18 cas de familles avec les charges fiscales calculés dans des situations de revenus plus élevés que l'OCDE a calculé à la demande de la Chaire, une seule fois le Québec a un taux de charge fiscale nette légèrement inférieur à la moyenne de l'OCDE. Dans le présent cahier de recherche, nous reprenons la comparaison avec les taux de charge fiscale nette des pays de l'OCDE mais pour tenter de mesurer si la mise en œuvre des modifications fédérales au barème d'imposition et aux prestations pour enfants annoncées pour 2016, auront pour effet de modifier le classement du Québec et du Canada si ces modifications avaient été appliquées en 2015. L'objectif de la présente section est de mesurer les effets des changements du gouvernement fédéral pour 2016, soit les changements du barème fédéral d'imposition et la mise en place de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE). Ainsi, après avoir énuméré les principaux changements fédéraux, un tableau montrera leurs effets sur les taux de charge fiscale nette du Québec et du Canada (Ontario), en comparaison des pays de l'OCDE, et ce, pour les 26 cas de familles-revenus. Comme les résultats des pays de l'OCDE sont présentés pour l'année 2015, nous supposons que les modifications fédérales sont mises en place pour toute l'année d'imposition 2015.

CONFERENCE BOARD DU CANADA

M. McKean, V. Coburn et C. MacLaine, « L'EPS pour une Colombie-Britannique prospère : Édition 2016 », 13 décembre 2016, 134 p.

Le manque de travailleurs ayant une éducation postsecondaire entraîne des pertes de plus de 1,8 G\$ en recettes fiscales chaque année

Ce rapport, qui met à jour le rapport de février 2015 du Conference Board du Canada intitulé La voie de la réussite : Développer les compétences

pour une Colombie-Britannique prospère, présente les résultats d'une analyse de l'économie et du marché originale réalisée à l'aide du modèle macroéconomique exclusif du Conference Board; une enquête menée auprès de plus de 300 employeurs de Colombie-Britannique (C.-B.); ainsi que des entrevues avec des employeurs et des experts dans quatre grands secteurs économiques de la C.-B., représentant plus de 50 % de l'activité économique provinciale : finances, assurances et immobilier; technologies; ressources naturelles et gaz naturel liquéfié; transport et entreposage. Un examen de la documentation pertinente et des données actuelles a également été effectué. [...] En s'appuyant sur les données de 2015, le Conference Board du Canada estime que la pénurie de main-d'œuvre qualifiée représentera des pertes équivalentes à 7,9 G\$ du PIB provincial et plus de 1,8 G\$ en recettes fiscales, divisées à part à peu près égale entre les gouvernements fédéral et provinciaux. Ces estimations représentent une augmentation significative en comparaison des chiffres de 2013-2014 et des résultats présentés dans notre rapport précédent *La voie de la réussite : Développer les compétences pour une Colombie-Britannique prospère*, alors que nous avons déterminé que les lacunes de la province en matière d'éducation et de main-d'œuvre qualifiée pourraient engendrer pour la C.-B. des pertes allant jusqu'à 4,7 G\$ en PIB et environ 1,39 G\$ en recettes fiscales chaque année. (Les recettes fiscales perdues comprennent 775 M\$ en recettes fiscales fédérales et 616 M\$ en recettes fiscales provinciales.)

CONFERENCE BOARD DU CANADA

J.-G. Côté, M. Homsy et S. Scarfone, « *Comparer Montréal : tableau de bord de la région métropolitaine de Montréal - Édition 2016* », 20 décembre 2016, 28 p.

Montréal se situe toujours en 3^{ème} position au classement nord-américain en matière de compétitivité fiscale des entreprises

Avec la collaboration de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et de Montréal International, l'Institut du Québec (IdQ) a réalisé l'an dernier un tableau de bord de la région métropolitaine de Montréal. Ce tableau comparatif présentait une série de données sur la performance socioéconomique de Montréal et les comparait à celles de 14 autres villes nord-américaines. Dans

cette deuxième édition du tableau de bord de l'IdQ, la région métropolitaine de Montréal est également comparée aux 14 mêmes villes d'Amérique du nord, selon les 29 mêmes indicateurs portant sur la vitalité économique, le capital humain, l'innovation, la qualité de vie et l'attractivité.

FRASER INSTITUTE

B. Eisen, S. Lafleur et M. Palacios, « *The End of the Alberta Tax Advantage* », Janvier 2017, 49 p.

L'Alberta conserve son avantage comparatif en termes de taxes à la consommation, mais elle se rapproche des autres provinces en termes d'impôt des particuliers et des sociétés

This paper examines the extent to which the tax policy changes introduced in Alberta in 2015 have diminished Alberta's tax advantage relative to peer jurisdictions.

Specifically, we compare key tax rates in Alberta before and after the recent tax policy changes to assess whether Alberta still holds a significant tax advantage over other provinces and peer jurisdictions in the United States. We focus on three areas of tax policy that have historically composed the main pillars of Alberta's "tax advantage": personal income taxes, corporate income taxes, and sales taxes.

We find that whereas in each of these areas Alberta until quite recently enjoyed a substantial advantage over all Canadian provinces and most US energy states, that advantage has been substantially undermined or completely erased for two of the three pillars (personal income taxes and corporate income taxes).

INSTITUT C.D. HOWE

A. Found et P. Tomlinson, « *Business Tax Burdens in Canada's Major Cities: The 2016 Report Card* », 13 décembre 2016, 11 p.

Une revue du fardeau fiscal des entreprises à travers les provinces canadiennes: Saskatoon et Calgary

continuent d'être les provinces ayant des mesures fiscales les plus compétitives

Calgary is increasingly lagging behind Saskatoon, which has the most competitive overall business tax environment among the largest cities in each Canadian province, according to a new C.D. Howe Institute report. In “Business Tax Burdens in Canada’s Major Cities: The 2016 Report Card,” authors Adam Found and Peter Tomlinson rate the largest cities in each province for their business tax competitiveness using a comprehensive measurement tool.

“Businesses look closely at the total expected tax burden for a prospective investment,” commented Found. “Cities should closely monitor their tax competitiveness. Heavy business tax burdens reduce potential returns, driving investment away to other jurisdictions.”

The authors point out that Canadian governments’ current measurement of the overall tax burden on business investment does not include business property taxes or land transfer taxes. This is a large oversight: the authors find that these taxes represent about two-thirds of the total tax burden on investment in Canada.

Building off their 2013-15 work, the authors quantify the 2016 tax burden on business investment for the largest city in each province, focusing on—from the federal to municipal level—corporate income taxes, retail sales taxes, land transfer taxes and business property taxes.

The authors again find the highest tax burdens to be in Saint John, Charlottetown, Montreal, Halifax, and Winnipeg. As for the most competitive business tax environments, Saskatoon and Calgary still lead the way. Vancouver, Toronto, and St. John’s remain close to the group average. Saint John, Calgary, and St. John’s are the only cities that have seen their tax burdens increase in recent years, mainly because of increases in provincial corporate income and property taxes.

Tomlinson concluded: “It is time that governments included business property taxes in their tax burden estimates, which would prompt a more balanced and informed examination of the level and mix of business taxation they impose.”



ÉTATS-UNIS

CENTER ON BUDGET AND POLICY PRIORITIES (CBPP)

J. Leibenluft et E. Park, « [ACA Repeal Would Leave Inadequate Resources for Replacement and Put Medicaid and Medicare at Risk](#) », 20 décembre 2016, 16 p.

Les républicains utiliseront l'argent économisé dans les coupures en assurance-maladie pour éponger les réductions d'impôt des plus nantis

The approach that congressional Republicans are planning to use when repealing the Affordable Care Act (ACA) would leave inadequate resources for funding a replacement that provides at least comparable coverage to a similar number of people. Eliminating the ACA’s major coverage expansions — as under the repeal bill that Congress passed and President Obama vetoed a year ago, which GOP leaders say is the model for the repeal bill they will move in early 2017 — would produce roughly \$1 trillion in net savings over the next decade. But rather than devoting all those savings to ensuring that millions of Americans don’t lose coverage, Republicans plan to use roughly two-thirds of this money to pay for tax cuts — with the wealthiest households benefitting the most from those tax cuts. As a result, policymakers would have to find additional savings to pay for coverage if a replacement bill is to come anywhere near matching the ACA’s coverage levels — let alone live up to Senate Majority Leader Mitch McConnell’s recent pledge that “surely [we] can do better for the American people” than the ACA with respect to coverage. The ACA has cut the number of uninsured Americans by more than 20 million. But the Urban Institute estimates that repealing the ACA without replacing it would lead to the near-collapse of the individual insurance market and increase the number of uninsured by 30 million by 2019, bringing the uninsured rate even higher than before the ACA was passed. 1 Given Republicans’ opposition to revenue increases, such as those used to fund the ACA, they most likely would turn to Medicaid and Medicare as their primary source of savings to finance a “replacement” measure, creating tremendous pressure to radically restructure those programs along the lines of past Republican proposals. Such

changes would put the health and financial status of tens of millions of Americans at risk — including low-income families, people with disabilities, and seniors covered through Medicaid and Medicare — on top of the people who would lose coverage due to ACA repeal.

CENTER ON BUDGET AND POLICY PRIORITIES (CBPP)

E. McNichol, « [How State Tax Policies Can Stop Increasing Inequality and Start Reducing It](#) », 15 décembre 2016, 23 p.

En 2015 aux États-Unis, plus le revenu familial est élevé, plus le taux d'imposition réel est faible

Over the last three and one-half decades, income gains in the American economy have accrued largely to the richest households, while many middle- and lower-income Americans haven't shared in the nation's growing prosperity. This has reduced opportunities for working people striving to get ahead and weakened our overall economy. Though the growth in inequality reflects a host of long-standing national and global economic trends that are largely outside state policymakers' control (see box below), state policy choices can make matters worse or improve them. For example, virtually all states collect more taxes from moderate- and lower-income families, as a share of their income, than high-income families (see Figure 1). This increases inequality by reducing after-tax incomes more deeply among low- and middle-income families than high-income families. The mechanisms by which state tax systems ask less of the wealthy than of poor and middle-income families have developed over time, often through closed-door negotiations resulting in special tax breaks that benefit a relative few. To reverse these trends, states should avoid actions — such as cutting income taxes or raising sales taxes — that worsen inequality by shifting taxes further to lower-income residents. Instead, they should ensure that high-income earners pay their share and lower-income earners don't face increased tax responsibility.

CONGRESSIONAL BUDGET OFFICE

CBO, « [Options for Reducing the Deficit: 2017 to 2026](#) », Décembre 2016, 316 p.

Parmi les options pour réduire le déficit des États-Unis, le rapport présente 43 options pour augmenter les recettes fiscales

The Congress faces an array of policy choices as it confronts the challenges posed by the amount of federal debt held by the public—which has more than doubled relative to the size of the economy since 2007—and the prospect of continued growth in that debt over the coming decades if the large annual budget deficits projected under current law come to pass. To help inform lawmakers, the Congressional Budget Office periodically issues a compendium of policy options that would help to reduce the deficit. This edition reports the estimated budgetary effects of various options and highlights some of the advantages and disadvantages of those options.

This volume presents 115 options that would decrease federal spending or increase federal revenues over the next. The options included in this volume come from various sources. Some are based on proposed legislation or on the budget proposals of various Administrations; others come from Congressional offices or from entities in the federal government or in the private sector. The options cover many areas—ranging from defense to energy, Social Security, and provisions of the tax code. The budgetary effects identified for most of the options span the 10 years from 2017 to 2026 (the period covered by CBO's March 2016 baseline budget projections), although many of the options would have longer-term effects as well.

INSTITUTE ON TAXATION AND ECONOMIC POLICY (ITEP)

ITEP, « [The Federal Estate Tax: A Critical and Highly Progressive Revenue Source](#) », 7 décembre 2016, 7 p.

L'imposition sur les successions réduit les inégalités sociales, mais la tendance américaine est d'éliminer cet impôt

For years, wealth and income inequality have been widening at a troubling pace. A recent study estimated that the wealthiest 1 percent of Americans held 42 percent of the nation's wealth in 2012, up from 28 percent in 1989. Public policies have exacerbated this trend by taxing income earned from investments at a lower rate than income from an ordinary job and by dramatically cutting taxes on inherited wealth. Further, lawmakers have done little to stop aggressive accounting schemes designed to avoid the estate tax altogether.

Inheritances account for 40 percent of all wealth and 4 percent of annual household income. Researchers have estimated that differences in inheritances explain about 30 percent of the correlation between parent and child incomes — more than IQ, schooling and personality combined. The estate tax is one tool to moderate the accumulation of dynastic wealth and level the playing field between those who inherit wealth and those who depend primarily on earned income.

In the end, the estate tax is about fairness. The wealthiest families benefit the most from what the government provides: public investments such as roads that make commerce possible, public schools that provide a productive workforce, the stability provided by our legal system and armed forces, the protection of private property. These public investments make America a place where families can earn and sustain huge fortunes.

TAX POLICY CENTER

N. Francis, D. Marron et K.S. Rueben, « [The Pros and Cons of Taxing Sweetened Beverages Based on Sugar Content](#) », 12 décembre 2016, 37 p.

Taxer les boissons sucrées sur le taux de sucre ou encore sur le volume, le prix de vente? Tout dépend de l'objectif du législateur

Governments are starting to use taxes to discourage consumption of sugary drinks. Those taxes typically scale with drink volume. But sugar content varies widely. This report analyses the potential benefits and costs of scaling these taxes to sugar content. Taxes based on sugar content reduce consumption more effectively than taxes on volume. They also encourage businesses to reduce

sugar in their products. Broad-based volume or sales taxes on all soft drinks, however, raise revenue more efficiently. Policymakers thus face trade-offs between using these taxes to raise revenue and to discourage sugar consumption.

TAX POLICY CENTER

E. Toder, « [Taxing Entrepreneurial Income](#) », 3 janvier 2017, 18 p.

Une analyse de l'imposition d'un entrepreneur au moment d'établir son entreprise et de la vendre une fois qu'elle est bien établie

This paper applies the Schumpeterian view of entrepreneurship to estimate the tax rate on entrepreneurial income under alternative assumptions about the pattern of returns from innovations, the tax rules applied to different types of income (wages, interest, capital gains, dividends, corporate profits), and the effects of taxes on the market value of successful enterprises. We model the tax rate on entrepreneurial income as the tax burden on an individual who establishes a new firm and then sells her interest in the business once it becomes an established enterprise. The paper finds the effective tax rate on entrepreneurial income depends on both the tax rate imposed on the entrepreneur's income during the firm's growth phase and on the effects of the tax system on the price at which the entrepreneur can cash in her investment when the firm reaches maturity.

7



INTERNATIONAL

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE)

A. Thomas et P. O'Reilly, « [The Impact of Tax and Benefit Systems on the Workforce Participation Incentives of Women](#) », 14 décembre 2016, 35 p.

Dans plusieurs pays de l'OCDE, des instruments de politique fiscale incitent

les conjoints à demeurer à la maison plutôt qu'à intégrer le marché du travail

Ce document examine l'impact des systèmes de prélèvements et de prestations sur les incitations pour les seconds apporteurs de revenu à intégrer un emploi dans le secteur formel. Il montre comment différentes caractéristiques de conception des prélèvements dissuadent davantage le second apporteur de revenu à exercer un emploi que l'apporteur principal ou le travailleur célibataire. Étant donné que, dans les pays de l'OCDE, les seconds apporteurs sont plus souvent des femmes, ces contre-incitations plus fortes créent d'importants problèmes d'égalité hommes-femmes. De même, les seconds apporteurs étant généralement très réactifs aux contre-incitations au travail, ces caractéristiques ont probablement un impact négatif sur la croissance économique. Ces facteurs dissuasifs résultent d'un ensemble de choix politiques, notamment l'imposition par foyer fiscal plutôt qu'individualisée, le recours à des allègements ou des crédits d'impôt pour conjoint à charge, et l'utilisation de prestations et de crédits d'impôt basés sur le revenu du foyer plutôt que sur le revenu individuel. Les réformes qui peuvent être engagées pour résoudre ces problèmes dépendront des choix de politique fiscale opérés par les pays. Pour ceux dans lesquels l'imposition individualisée est complétée par certaines dispositions propres à une imposition par foyer, il peut être judicieux de réformer ces dispositions en vue d'atténuer leur impact sur les contre-incitations des seconds apporteurs à travailler. Les pays dotés de systèmes d'imposition par foyer fiscal pourraient envisager de mettre en place des éléments d'imposition individualisée afin de réduire les répercussions négatives de l'imposition par foyer sur les incitations des seconds apporteurs à travailler.

INSTITUTE FOR FISCAL STUDIES

A. Hood et R. Joyce, « [Inheritances and Inequality across and within Generations](#) », Janvier 2017, 23 p.

Les contribuables avec des revenus plus élevés sont beaucoup plus susceptibles d'avoir reçu un héritage ou d'en recevoir un dans le futur

Today's elderly have much more wealth to bequeath than their predecessors, primarily as the result of rising homeownership rates and rising

house prices. At the same time, today's young adults will find it harder to accumulate wealth of their own than previous generations did, due to the sharp fall in homeownership, the dramatic decline of defined benefit pensions in the private sector and the stagnation in household incomes. Together, these trends mean inherited wealth is likely to play a more important role in determining the lifetime economic resources of younger generations, with important implications for inequality and social mobility.

Looking at current pensioners, we find that those with the highest lifetime incomes are also those who have inherited the most across the course of their lives. High-lifetime-income individuals are around twice as likely as low-income individuals to have inherited something, and many times more likely to have inherited hundreds of thousands of pounds. There is evidence that these patterns are likely to be maintained among younger generations: those with higher incomes are much more likely to either have received an inheritance or expect to receive one in future. An assessment of how inequality in the amounts inherited will differ for younger generations would require the collection of new data, but would be a worthy topic for future research.

Équipe de rédaction

Recherche et sélection des articles :
Fanny Panneton, Francis Brault, Francis Landry, Josué Bosiakali et Karman Kong

Coordination, édition et révision :
Tommy Gagné-Dubé

<http://cffp.recherche.usherbrooke.ca/>

Pour vous abonner gratuitement au Bulletin de veille et aux publications de la Chaire :
cffp.adm@USherbrooke.ca